

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 JUIN 2024

Délibération n°2024.06.104.B

**Zone d'activités de Grelet (Angoulême) : vente d'un terrain à SELP
SECURE**

LE VINGT SEPT JUIN DEUX MILLE VINGT QUATRE à 17 h 30, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 21 juin 2024

Secrétaire de Séance: François NEBOUT

Membres en exercice: **27**

Nombre de présents: **18**

Nombre de pouvoirs: **4**

Nombre d'excusés: **5**

Membres présents : Michel ANDRIEUX, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Maud FOURRIER, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Jean-Luc MARTIAL, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir : Eric BIOJOUT à Hassane ZIAT, François ELIE à Xavier BONNEFONT, Michaël LAVILLE à Gérard DESAPHY, Pascal MONIER à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU,

Excusé(s): Jean-Jacques FOURNIE, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Francis LAURENT, Dominique PEREZ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240627-2024_06_104B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/07/2024

Affichage : 03/07/2024

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 27 JUIN 2024

**DÉLIBÉRATION
N°2024.06.104.B**

Rapporteur : Monsieur ROY

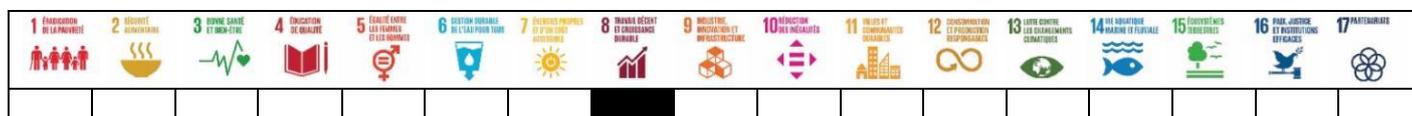
ZONE D'ACTIVITES DE GRELET (ANGOULEME) : VENTE D'UN TERRAIN A SELP SECURE

Pilier : Un territoire qui crée des emplois

Ambitions : Une économie solide, innovante, attractive et qui se développe durablement

Enjeux : Mettre en place une politique sur le foncier/immobilier économique disponible pour faciliter le développement et l'implantation d'entreprises

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 8 : Promouvoir une croissance durable, le plein emploi et un travail décent pour tous

En plus de son marché historique de cartes cadeaux ou prépayées pour les grandes enseignes commerciales, SELP SECURE s'est diversifié depuis 2013 vers la fabrication de cartes de paiement pour les banques et transports publics ainsi que les documents d'identité pour les gouvernements.

Afin de répondre à un marché en pleine croissance, notamment à l'export, l'entreprise va engager près de 8 millions d'euros pour doubler la capacité de son unité de fabrication de cartes d'identité et bancaire à Angoulême.

Aussi, la société SELP SECURE souhaite faire l'acquisition de la parcelle CY n°329 de 956 m², située dans la zone d'activités de Grelet sur la commune d'Angoulême, pour le réaménagement du parking des salariés de son entreprise.

Vu l'avis favorable du Maire,
Vu l'avis des Domaines,

Je vous propose :

D'APPROUVER le déclassement du domaine public de cette parcelle pour la faire entrer dans le domaine privé intercommunal.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240627-2024_06_104B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/07/2024

Affichage : 03/07/2024

D'APPROUVER la cession de la parcelle cadastrée CY n°329, d'une superficie de 956 m², située sur la commune d'Angoulême, à la société SELP SECURE, ou à toute société portant le projet pour son compte, pour un montant de 18 384 € HT, augmenté de la TVA pour 3 676,80 €, soit un prix total de 22 060,80 € TTC, les frais associés à cette vente étant à la charge de l'acquéreur.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer tous les actes à intervenir relatifs à cette cession.

DE CONSTATER la recette au budget principal.

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
---	---

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240627-2024_06_104B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/07/2024

Affichage : 03/07/2024